



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf


AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 mars 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté le projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 309-26 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin d'ajouter des normes particulières applicables à la zone Rc-1* ». Ce projet de règlement vise à ajouter des normes particulières applicables à la zone résidentielle de haute densité Rc-1 concernant la construction d'escaliers extérieurs et l'installation de portes-patio coulissantes.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 avril 2026 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/>. Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec;
4. Le projet de règlement adopté contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.


DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 20 MARS 2026.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 20 mars 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 20 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction et
assistante-greffière